

**ZAC QUARTIER DE
L'AMPHITHEATRE
A
METZ**

NOTE DE CONJONCTURE AU 31 DECEMBRE 2012

PERSPECTIVES 2013- 2014

- I – OBJECTIFS ET HISTORIQUE DE L'OPERATION
- II – PROGRAMME DE L'OPERATION – ETAT D'AVANCEMENT
- III – EVOLUTIONS NOTABLES DES POSTES DU BILAN
- IV – DONNEES FINANCIERES
- V – PERSPECTIVES
- VI – PROPOSITIONS DE DECISIONS DANS LE CADRE DE L'EVALUATION
DE L'OPERATION

ANNEXES :

- état des dépenses et recettes au 31 / 12 / 2012
- bilan statique
- bilan échelonné dans le temps

I – OBJECTIFS ET CADRE REGLEMENTAIRE DE L'OPERATION

Rappel :

La ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre a pour vocation, sur un site nouveau à proximité immédiate du quartier de la gare et du centre-ville, de développer principalement des programmes de bureaux et commerces ainsi que des équipements publics (Centre Pompidou-Metz, centre des congrès, palais des sports, crèche...), le tout complété par une offre de 1500 à 2000 logements collectifs.

Ce nouveau quartier renforce la vocation métropolitaine de Metz et de son agglomération.

La ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre a été créée par décision du Conseil Municipal de Metz le 25 février 2000 sur une superficie de 37ha 85a.

Par délibération du 27 janvier 2005, la Ville de Metz a approuvé le plan directeur de la ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre établi par l'Agence Nicolas Michelin et Associés (ANMA). Celle-ci est titulaire d'une mission de suivi urbanistique et architectural de l'opération.

Le 27 juin 2005, la Communauté d'Agglomération de Metz-Métropole a reconnu d'intérêt communautaire la ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre.

Le dossier de réalisation a été approuvé par décision du Conseil de Communauté le 30 janvier 2006.

La SAREMM est titulaire d'un Traité de Concession d'Aménagement daté du 20 décembre 2004 et venant à échéance le 20/12/2019. Celui-ci a fait l'objet d'un avenant n°1 en date du 21 avril 2006, substituant la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole à la Ville de Metz dans l'ensemble des droits et obligations.

Les avenants, n°2 à 4 et 6 à 8, ont ensuite réajusté le montant des acquisitions d'équipements publics par la Ville de Metz et Metz Métropole ainsi que la participation de Metz Métropole à l'équilibre de l'opération, selon les CRAC approuvés par le Conseil de Communauté de Metz Métropole et le Conseil Municipal de la Ville de Metz.

L'avenant n°5 a redéfini les conditions de versement de la rémunération de la SAREMM en réajustant le forfait annuel en fonction des nouvelles prévisions de dépenses et recettes, jusqu'à 2015, où il sera alors procédé à une nouvelle détermination du forfait.

II – PROGRAMME DE L’OPERATION – ETAT D’AVANCEMENT

PROGRAMME PREVISIONNEL

Le programme de la zone du quartier de l’Amphithéâtre comporte 296 613 m² de surface de plancher répartis de la façon suivante :

- Equipements publics (CPM, Congrès, crèche...)	:	32 251 m ²
- Bureaux / commerces	:	127 839 m ²
- logements collectifs	:	136 523 m ²

Les prix unitaires sont établis de la façon suivante (par m² de surface de plancher) :

- Equipements publics (Congrès, médiathèque...)	:	111 € HT
- Bureaux / activités	:	230 € HT
- commerces	:	230 € HT
- logements collectifs	:	315 € HT
- logement locatif aidé	:	180 € HT

N.B. : ces prix ne concernent pas les projets dont les cessions ou promesses de Vente ont été signées avant leur détermination (A2, B2 et B3/C3).

ETAT D’AVANCEMENT, REALISATIONS AU 31/12/12

1 - Dépenses

- Foncier : réalisation au 31/12/12 : 15 650 721,90 € TTC

La SAREMM a acquis :

- le 7 mai 2008 : de l’EPFL, un ensemble de terrains d’une superficie de 21 023 m².
- le 22 septembre 2008 : de la SCI Les Conquérants une parcelle de 96 m² permettant la percée de la rue Pierre Mendes France vers le cœur du futur quartier, depuis l’avenue André Malraux.
- le 19 octobre 2009 : de la Ville de METZ un ensemble de terrains d’une superficie de 161 153 m².
- le 29 décembre 2009 : du Conseil Général 57, un ensemble de terrains d’une superficie de 1 363 m².
- le 29 janvier 2010 : de RFF, un terrain de 1 367 m² situé Gare Sud.
- le 26 octobre 2012 : de RFF, un terrain de 1 712 m² situé Gare Sud.

Des acquisitions complémentaires sont également engagées auprès de SNCF et RFF pour la réalisation du Centre des Congrès. Par ailleurs, la convention signée le 4 octobre 2012 avec le Crédit Agricole pour la percée « Belchamps » prévoit un échange foncier de 1 186 m² au profit de la SAREMM et 2 236 m² au profit du Crédit Agricole.

Pollution :

L’ensemble du site avait été remblayé au moyen de résidus issus de la sidérurgie afin d’échapper aux crues de la Seille et permettre ainsi d’accueillir l’ancienne gare de marchandises (début du 20^e siècle). Les diverses activités industrielles et commerciales, aujourd’hui disparues, ont eu également

des conséquences sur le sous-sol (contamination aux hydrocarbures, métaux lourds, anciennes citerne, etc...).

Par ailleurs, d'importantes quantités de matériaux présentent un faible dépassement des seuils admis pour être déclarées « inertes ». La réglementation actuelle impose toutefois que si ces terres ne sont pas confinées sur site, elles doivent être éliminées en filières agréées. Cette charge est supportée par la SAREMM.

Afin de limiter au mieux l'impact financier, il est convenu qu'aucun parking souterrain ne sera plus autorisé sur les îlots A0 et A1 (Congrès, Pôle d'Echange multimodal, bureaux et hôtel), ainsi que sur les îlots D2 et D3.

Une provision globale affectée à ce poste et qui s'élève à 4 929 745 € TTC, a été inscrite au bilan.

- Etudes générales : réalisation au 31/12/12 : 7 063 275,28 € TTC

Elles concernent essentiellement les études menées par ANMA (maîtrise d'œuvre urbaine et prescriptions architecturales) à hauteur de 1 271 856,96 € TTC ainsi que les campagnes de fouilles archéologiques menées à ce jour pour 5 074 350,43 € TTC.

- Travaux d'infrastructures : réalisation au 31/12/12 : 46 307 000,95 € TTC

Ces dépenses se décomposent de la manière suivante :

- Avenue de la Seille	:	11 482 097,33 € TTC
- Les abords du Centre Pompidou-Metz et voies adjacentes	:	18 519 219,45 € TTC
- Voie courbe	:	321 972,80 € TTC
- Voies diverses (rue Mendes France)	:	393 474,86 € TTC
- Extension Belchamps (1 ^{er} tronçon)	:	771 443,57 € TTC
- PEM provisoire	:	1 000 200,88 € TTC
- Travaux ferroviaires (RFF)	:	12 378 576,05 € TTC
- Déplacement de réseaux	:	1 291 347,77 € TTC
- Divers	:	747 424,01 € TTC

soit une dépense engagée de 46 905 756,72 € TTC dont 598 755,77 € sont reportés en 2013 (retenues de garanties).

- Honoraires techniques : réalisation au 31/12/12 : 5 507 882,42 € TTC

Il s'agit de la rémunération versée à la maîtrise d'œuvre (ANMA/OGI, EGIS, coordinations de sécurité et contrôles techniques divers).

- Commercialisation : réalisation au 31/12/12 : 334 382,33 € TTC

Il s'agit essentiellement de la réalisation de 2 maquettes, de signalétiques évènementielles et de l'aménagement des abords de la gare Sud dans le cadre de l'arrivée du TGV en juin 2007.

- Frais généraux : réalisation au 31/12/12 : 4 479 581,91 € TTC

Ce poste représente la rémunération de la SAREMM pour la conduite de l'opération.

Cette rémunération est forfaitisée annuellement et révisée à la hausse ou à la baisse, à l'issue de chaque période quinquennale et ce, en concertation avec METZ METOPOLE.

L'ajustement des forfaits permet de tenir compte, d'une part, du cadencement réajusté des dépenses et des recettes et, d'autre part, des perspectives éventuelles de prolongation de la durée de l'opération.

- Frais divers : réalisation au 31/12/12 : 152 977,60 € TTC

Frais d'appel d'offres, tirages, impôts fonciers...

- Frais financiers : réalisation au 31/12/12 : 2 225 021,41 € TTC

Intérêts des emprunts souscrits ou des lignes de trésoreries mises en place temporairement.

2 - Recettes

- cessions de droits à construire : réalisation au 31/12/12 : 17 206 275,80 € TTC

Ces recettes se décomposent de la façon suivante :

- Centre Pompidou-Metz (Metz Métropole) : 1 336 649,60 € TTC
- La Halle (Nacarat) : 1 747 834,40 € TTC
- Ilot B2 (Nexity, Batigère, Lazard, Promalliance, Foncière des régions) : 7 128 114,69 € TTC
- Ilot E2 (Bouygues Immobilier) : 3 371 294,31 € TTC
- Ilot E3.7 (RIZZON) : 3 622 382,80 € TTC

Un montant de 2 402 990 € est enregistré à titre d'acompte avant cessions (APSYS et RIZZON). La cession de E3.7 signée fin décembre 2012, a été réglée en janvier 2013.

- cessions d'infrastructures:
à Ville de Metz : réalisation au 31/12/12 : 25 762 262,61 € TTC

Le paiement du solde de la cession soit 5 657 989 € s'échelonne en fonction des dates de réalisation effective des travaux, soit 2013 et 2016.

Le règlement de la cession de la rue Mendes France, soit 323 502,61 €, a été effectué en janvier 2013.

- participation de Metz Métropole à ses infrastructures (avenue de la Seille):
réalisation au 31/12/12 : 15 617 266,00 € TTC

- participations du Concédant à l'équilibre du bilan :

réalisation au 31/12/12 : 8 888 908,66 €

- recettes diverses : réalisation au 31/12/12 : 699 946,93 €

Il s'agit du remboursement par HAGANIS de travaux préfinancés par la SAREMM ainsi que des produits financiers.

III – EVOLUTIONS NOTABLES DES POSTES DU BILAN

DEPENSES (€ TTC)

- Foncier :

Bilan 2012 : 32 466 870 €

Bilan 2013 : 38 600 144 €

Différence : +6 133 274 €

Ce poste est principalement impacté par le déplacement du local répéteur de RFF et par l'acquisition des terrains nécessaires pour la réalisation du Centre des Congrès, en dehors de la ZAC. A ce titre, une modification du dossier de création sera engagée par la SAREMM en 2013 pour faire évoluer le périmètre de la ZAC.

- Etudes générales :

Bilan 2012 : 9 804 928 €

Bilan 2013 : 10 555 619 €

Différence : + 750 691 €

Une provision supplémentaire de 500 000 € a été constituée pour des fouilles archéologiques sur les terrains à acquérir de la SNCF et de RFF pour le Centre des Congrès (diagnostic préalable positif). Des études complémentaires générées par le Centre des Congrès et la réalisation d'un Pôle d'Echange Multimodal (PEM) définitif génèrent des dépenses supplémentaires à hauteur de 228 000 € (modifications des dossiers de création et réalisation, Etudes de Sureté et de Sécurité Publique, Etudes acoustiques, Etudes du PEM par Gares & Connexions, etc...). Enfin, une provision pour actualisation de la Maîtrise d'œuvre Urbaine a été prévue à hauteur de 22 691 €.

- Travaux d'Infrastructures :

Bilan 2012 : 89 821 241 €

Bilan 2013 : 87 619 184 €

Différence : - 2 202 057 €

L'écart présenté provient essentiellement des paramètres suivants :

- Une provision supplémentaire a été constituée en prévision des extensions de VRD à réaliser pour desservir le programme de bureaux et hôtel prévu sur A0. En effet, ces opérations sont localisées en fond de parcelle pour permettre au PEM d'être en prise directe avec la rue aux Arènes. Cette provision doit également couvrir les travaux d'aménagement de l'espace public à réaliser pour autoriser un accès à la SNCF au futur local répétiteur et permettre également des flux piétons depuis l'avenue de l'Amphithéâtre (station METTIS) et le tunnel d'accès au hall des départs de la gare SNCF.
- RFF a présenté les décomptes finaux de divers ouvrages ferroviaires (ponts rail n°1 et n°2, écran anti-bruit) et a remboursé un montant de 1 565 000 € à la SAREMM soit un gain de 12,2 %. Les estimations initiales quelque peu surestimées et les appels d'offres plutôt favorables permettent ainsi d'enregistrer une diminution notable du coût de ces ouvrages.
- L'évolution de divers postes (en plus ou en moins) permet d'enregistrer une diminution globale de 80 558 € ;
- La suppression de la bande énergétique pour un montant de 2 142 282 €.

- Honoraires techniques :

Bilan 2012	:	7 734 530 €
Bilan 2013	:	<u>7 431 912 €</u>
Différence	:	- 302 618 €

L'évolution à la baisse suit celle constatée sur les travaux d'infrastructures.

- Frais de commercialisation :

Bilan 2012	:	787 500 €
Bilan 2013	:	<u>787 500 €</u>
Différence	:	0 €

RAS

- Frais généraux :

Bilan 2012	:	8 610 246 €
Bilan 2013	:	<u>8 934 063 €</u>
Différence	:	+ 323 817 €

Ce poste est proportionnel aux dépenses et recettes et suit leur évolution.

- Frais divers :

Bilan 2012	:	667 775 €
Bilan 2013	:	<u>707 775 €</u>
Différence	:	+ 40 000 €

Ce poste enregistre une hausse correspondant aux procédures juridiques de plus en plus nombreuses avant travaux (référés) et aux litiges en cours (éclairage du parvis du CPM).

- Frais financiers :

Bilan 2012	:	6 697 265 €
Bilan 2013	:	<u>5 507 063 €</u>
Différence	:	- 1 190 202 €

Les taux d'emprunt variables plutôt à la baisse permettent, à ce jour, d'optimiser les prévisions de frais financiers.

- Incidence TVA :

Bilan 2012	:	7 835 774 €
Bilan 2013	:	<u>10 819 663 €</u>
Différence	:	+ 2 983 889 €

L'incidence TVA est la résultante des flux financiers qui seront effectués auprès des services fiscaux. Elle est calculée par contraction de la TVA déductible sur les dépenses et de la TVA collectée sur les recettes.

Elle est déterminée globalement pour l'opération en fonction de ses évolutions.

Elle n'altère pas le bilan HT et n'est mentionnée que pour information dans la mesure où le bilan est présenté en TTC et impacte la trésorerie de l'opération.

RECETTES (€ TTC)

- Cessions de droits à construire :

Bilan 2012	:	79 583 203 €
Bilan 2013	:	<u>82 233 949 €</u>
Différence	:	+ 2 650 746 €

- La densité supplémentaire prévue sur le programme de bureaux A0 permet d'enregistrer une perspective de recettes augmentée de 2 418 180 €.
- La cession de E3.7 à la Société RIZZON est supérieure de 263 511 € à celle prévue initialement (davantage de densité).
- Ajustements divers : 30 945 € en moins.

- Cessions d'infrastructures :

°Ville de Metz :

Bilan 2012	:	35 964 990 €
Bilan 2013	:	<u>33 751 249 €</u>
Différence	:	- 2 213 744 €

- Suppression des recettes liées à la cession de la "bande énergétique" à la Ville de METZ.
- Subventions et aides :

°Participation aux équipements publics – Metz Métropole :

Rappel :

Metz Métropole verse une participation financière TTC, en contrepartie de la restitution à titre gratuit par la SAREMM de la future Avenue de la Seille. Cette contribution est versée sous forme d'acomptes durant les travaux afin de permettre à la SAREMM de payer les entreprises.

La Ville de Metz sera propriétaire des entreprises, lesquelles seront, après aménagement par la SAREMM, mises à disposition de Metz Métropole pour l'exercice de sa compétence relative à l'aménagement et l'entretien d'espaces d'intérêt communautaire. Un procès-verbal de mise à disposition sera dressé à chaque mise en circulation ou ouverture au public.

Metz Métropole pourra percevoir le FCTVA correspondant, à la fin de la réalisation des travaux, lors de l'intégration des travaux dans les immobilisations Metz Métropole (biens mis à disposition).

Bilan 2012	:	39 097 341 €
Bilan 2012	:	<u>39 624 039 €</u>
Différence	:	+ 526 698 €

- Augmentation de la quote-part des « Etudes générales » et actualisations conjoncturelles.

°Participation à l'équilibre du bilan – Metz Métropole :

Bilan 2012	:	9 514 652 €
Bilan 2013	:	<u>10 603 402 €</u>
Différence	:	+ 1 088 750 €

Il est précisé que la dépense de 10 603 402 € correspond :

- d'une part, aux travaux RFF (financement des passages sous voies ferrées réalisés sous maîtrise d'ouvrage RFF) à hauteur 9 514 651,87 € TTC, étant rappelé que la Ville de Metz apporte une participation financière à hauteur de 7 833 806,98 € à Metz Métropole pour ces travaux dans le cadre d'une convention conclue en date du 3 mars 2008 ;
- et, d'autre part, au regard des éléments constatés dans le bilan arrêté au 31/12/2012, à une participation à l'équilibre d'un montant de 1 088 750 € TTC, afin de financer les dépenses supplémentaires liées au déplacement du local répéteur de la SNCF.

Le budget 2013 enregistre des économies imputables à ce poste, à hauteur de 566 326 € (voir ci-dessus « Travaux d'infrastructures »).

°Subvention CRSD au bilan :

Cette opération bénéficie d'une subvention de 2 800 000 € au titre du Contrat de Redynamisation de Site de Défense (CRSD), signé le 8 juillet 2010.

- Recettes diverses :

Bilan 2012	:	265 944 €
Bilan 2013	:	<u>1 950 285 €</u>
Différence	:	+ 1 684 341 €

Cet écart se compose :

- D'un rappel de produits financiers de 298 262€
- Du remboursement du préfinancement HAGANIS 586 079 €
- D'une participation prévisionnelle de RFF sur le répétiteur 800 000 €

IV – DONNEES FINANCIERES

Emprunts

La ZAC comporte à ce jour 20 000 000 € d'emprunts, à savoir :

- DEXIA – durée 10 ans à compter de 2006 - 10 000 000 €
- DEXIA – durée 12 ans à compter de 2007 – 5 000 000 €
- CAISSE D'EPARGNE – durée 12 ans à compter de 2007 - 5 000 000 €

Avances de trésorerie

Une avance de trésorerie de la Ville de Metz de 1 000 000 € a été remboursée en 2007.

Une convention d'avances au profit de la SAREMM a été signée le 24 juillet 2008 avec Metz Métropole, à hauteur de 16 000 000 € ; seuls 15 000 000 € ont été mobilisés à ce jour.

Le remboursement de cette avance devra intervenir impérativement le 31 décembre 2014 au plus tard, ce qui nécessitera la souscription d'un nouvel emprunt évalué à ce jour à 13 000 000 €.

Etat de réalisation au 31/12/2012

- Dépenses réalisées	:	- 82 470 516,80 €
- Recettes réalisées	:	+ 60 973 775,59 €
- Emprunts mobilisés	:	+ 12 352 429,64 €
- Avance MM mobilisée	:	<u>+ 15 000 000,00 €</u>
- Situation de trésorerie	:	+ 5 855 688,43 €

Prévisions de dépenses et recettes 2013/2014

Les prévisions globales ont été établies sur une hypothèse de clôture de la zone en 2019.

Pour 2013 et 2014, les principales dépenses et recettes concernent :

Travaux :

- En 2013 :
 - o finition de la rue courbe jusqu'à l'impasse B2
 - o finition des travaux de l'avenue de la Seille – tronçons A et B
 - o Parachèvement des abords de la Halle et de B2
 - o finition des travaux du Passage et avenue de l'Amphithéâtre
 - o Extension de la voie courbe, depuis Lothaire jusqu'Mendes France
- En 2014 :
 - o Extension des VRD pour la desserte du programme de bureaux et hôtel sur A0
 - o Extension du mur anti-bruit « dernière tranche », jusqu'à Lothaire.

Recettes :

- En 2013 :
 - o Participations du Concédant aux équipements publics : 16 672 563 € TTC
 - o Participations du Concédant à l'équilibre du bilan : 0 €
 - o Cession infrastructures à Ville de Metz : 1 334 547 € TTC
 - o Cessions de droits à construire (CCAS, B3 – C3) : 21 420 974 € TTC
- En 2014 :
 - o Participations du Concédant aux équipements publics : 0 € TTC
 - o Participations du Concédant à l'équilibre du bilan : 0 €
 - o Cession infrastructures à Ville de Metz : 1 430 129 € TTC
 - o Cessions de droits à construire (C2, A0, A1) : 13 887 012 € TTC

V – PERSPECTIVES

- **Equipements publics :**

- o Le 28 février 2013, les élus de la Ville de METZ ont approuvé la participation de la Ville au processus de réalisation du **Centre des Congrès** et se sont prononcés sur la création d'une Société Publique Locale (SPL) entre la Ville de Metz, Metz Métropole et le Département de la Moselle. Le futur Centre des Congrès disposera de 16 000 m² de surface plancher.

Par ailleurs, les études engagées à ce jour démontrent la nécessité, en accompagnement du Centre des Congrès, d'envisager la réalisation d'un Pôle d'Echange Multimodal (PEM) qualitatif et adapté aux besoins en rapport avec les usagers de la gare SNCF, les futurs occupants du quartier et leurs visiteurs.

Un accès à la gare SNCF, signal fort entre le Centre des Congrès, le PEM et le Quartier de l'Amphithéâtre fait l'objet de réflexions. Il pourrait être constitué de deux parvis superposés, l'un en rez de rue aux Arènes, l'autre au niveau supérieur et par l'intermédiaire de dispositifs mécaniques (ascenseur, escalators...) ou escaliers, donnerait accès à la gare, aux entrées supérieures du Palais des Congrès et du futur hôtel, du restaurant associé ainsi qu'au parvis du CPM. Ce dispositif pourrait être couvert par une verrière ou autre équipement.

- **Programmes immobiliers privés à valider :**

- o Ilot A0 : la société Demathieu & Bard travaille actuellement sur un programme mixte associant son siège social (3500 m² SP), un programme de bureaux (10 000m² SP) et un hôtel (4 600 m² SP) à proximité immédiate du futur Centre des Congrès. L'objectif d'un dépôt de permis de construire est fixé pour fin septembre.

Ce projet fera l'objet d'une demande d'agrément par la SAREMM à Metz Métropole.

- o A la demande des Collectivités, une étude a été menée par ADIM EST pour la réalisation d'un pôle de loisirs, composé notamment d'un complexe cinématographique ainsi que d'un programme immobilier mixte (logements, bureaux et commerces).

Le pôle de loisirs urbain serait un élément fort permettant d'assurer une animation au cœur du futur quartier et apporterait une dynamique économique certaine, en synergie avec le Centre commercial « Muse ».

Ce projet devra être validé par les collectivités et nécessitera une modification du dossier de réalisation de ZAC.

- **Programmes immobiliers privés en cours :**

- o Ilot A2 : D'une surface de plancher de 8 214 m² environ, il accueillera des commerces en rez de chaussée et des bureaux en étages. La Caisse d'Epargne de Lorraine est locataire et y a installé son siège social.

- o Ilot B1 : le CCAS a démarré la construction d'une crèche (surface de plancher de 2 059 m² environ). L'ouverture est prévue courant 2014.

- o Ilot B2 : Les travaux sont terminés et les locaux majoritairement occupés. Ce programme comporte 28 270 m² de surface de plancher répartis en 898 m² de commerces, 16 941 m² de bureaux et 10 431 m² de logements.

- o B3 et C3 : Ce projet envisage 42 500 m² de surface de plancher de commerces, 29 870 m² de logements et 6 800 m² de bureaux. Le permis de construire est délivré. La cession, a été décalée à décembre 2013, certaines conditions financières (GFA) n'étant pas encore levées à ce jour.

Le démarrage des travaux suivra la signature de l'acte. Les premières livraisons sont attendues en 2016 (commerces).

- o Ilot C2 : le CNFPT a engagé les études pour la réalisation d'un siège local avec salles de formation soit 2 850 m² de surface de plancher environ. La cession du terrain est prévue début 2014.

- o Ilot E2 : BOUYGUES construit actuellement un programme d'environ 110 logements en accession. Les premières livraisons sont prévues début 2014.

- o Ilot E3 : La Société RIZZON (logements principalement et commerces en rez-de-chaussée) va lancer la construction d'une première tranche de 140 logements. Le démarrage des travaux est prévu troisième trimestre 2013 et les premières livraisons sont attendues fin 2014 / début 2015.

Les projets nouveaux, tant publics que privés, nécessiteront au préalable d'engager les procédures règlementaires et les études nécessaires en vue de modifier les dossiers de création et de réalisation de la ZAC. Il s'agit notamment du programme des constructions de la ZAC, du programme des équipements publics et des modalités prévisionnelles de financement. La procédure et les études seront engagées dès 2013. L'approbation des modifications et de leurs coûts devrait intervenir au cours du premier semestre 2014.

VI – PROPOSITIONS DE DECISIONS DANS LE CADRE DE L'EVOLUTION DE L'OPERATION

- Approbation du bilan prévisionnel présenté par la SAREMM,
- Modification du périmètre de la ZAC pour inclure les terrains nécessaires à la réalisation d'un Centre des Congrès,
- maintien des prix de vente, base décembre 2009, pour les secteurs non affectés, à savoir :

prix au m² de surface de plancher

* Equipements publics (Congrès, crèche CCAS, etc)	:	111 € HT
* Bureaux / activités	:	230 € HT
* commerces	:	230 € HT
* logements collectifs	:	315 € HT
* logements locatifs aidés	:	180 € HT

Compte tenu de l'ensemble des dispositions évoquées ci-dessus, le bilan global actualisé est équilibré à hauteur de **170 962 923 € TTC**.

Il comporte :

- une participation de Metz Métropole à l'équilibre du bilan pour laquelle il est proposé un avenant n°9 au Traité de Concession afin de fixer son montant à 10 603 402 €, en 2013. Ce montant correspond :
 - o d'une part, aux travaux RFF (financement des passages sous voies ferrées réalisés sous maîtrise d'ouvrage RFF) à hauteur 9 514 651,87 € TTC, étant rappelé que la Ville de Metz apporte une participation financière à hauteur de 7 833 806,98 € à Metz Métropole pour ces travaux dans le cadre d'une convention conclue en date du 3 mars 2008 ;
 - o et, d'autre part, au regard des éléments constatés dans le bilan arrêté au 31/12/2012, à une participation à l'équilibre d'un montant de 1 088 750 € TTC, afin de financer les dépenses supplémentaires liées au déplacement du local répétiteur de la SNCF.
- des cessions d'infrastructures à Metz Métropole à hauteur de 39 624 039 € TTC.
- des cessions d'infrastructures à la Ville de Metz pour 33 751 249 € TTC.

ZAC QUARTIER DE L'AMPHITHEATRE

DATE D'ETABLISSEMENT :
04/06/13
DATE D'APPROBATION

DEPENSES		BILAN GLOBAL 2013 (TTC)														
RUBRIQUES	BILAN GLOBAL HT	T.V.A.	BILAN GLOBAL TTC	BILAN GLOBAL TTC 2012	REALISATION au 31/12/11	REALISATION au 31/12/12	RESTE A REALISER	DIFFERENCE <=====>	TOTAL VENTILATION	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
FONCIER																
ACQUISITIONS TERRAINS EPFL (HT)			9 732 428	9 732 553	9 732 553,40	9 732 428,40	0	(0)	0	0	0	0	0	0	0	
ACQUISITIONS TERRAINS VILLE (HT)			12 065 192	12 065 192	12 059 322,86	12 059 322,86	5 869		5 869	0	0	0	0	0	0	
ACQUISITIONS TERRAINS DIVERS			4 545 388	4 545 388	261 387,68	261 387,68	4 284 000		4 284 000	2 041 240	1 500 000	742 760	0	0	0	
ACQUISITIONS SNCF/RFF (gare sud)			6 153 384	211 254	64 113,50	207 442,14	5 945 942		5 945 942	3 129 392	2 816 550	0	0	0	0	
DEMOLITIONS			918 179	805 000	618 179,27	300 000	300 000		300 000	300 000	0	0	0	0	0	
DEPOLLUTION			4 929 745	4 929 745	176 944,74	787 061,71	4 142 683	(0)	4 142 683	2 076 838	1 085 000	235 000	296 200	224 400	225 246	
REPORTS D'ECHEANCES					-9 941 412,75	-8 015 100,16	8 015 100		8 015 100	4 286 617	1 855 260	1 873 224	0	0	0	
DEPENSES FONCIERES ANNEXES			255 828	177 738		255 828			255 828	80 000	100 000	75 828	0	0	0	
INCIDENCE T.V.A.			816 658													
TOTAL ACQUISITIONS	37 783 486	816 658	38 600 144	32 466 870	12 971 088,70	15 650 721,90	22 949 422	(0)	22 949 422	11 919 955	7 356 810	2 926 811	296 200	224 400	225 246	0
ETUDES GENERALES																
HONORAIRES GEOMETRES (etudes)			121 000	121 000	84 521,10	90 151,27	30 849	(0)	30 849	20 000	10 000	849				
HONORAIRES URBANISTES			3 220 619	3 197 928	1 271 856,96	1 271 856,96	1 948 762	1	1 948 761	385 762	402 216	294 816	285 846	234 762	126 406	218 950
SONDAGES GEOTECHNIQUES			262 000	262 000	158 658,89	158 658,89	103 341	0	103 341	35 000	15 000	15 000	12 000	9 341	5 000	
FRAIS PLANS DOSSIERS TIAGES			35 000	35 000	22 782,57	23 671,94	11 328	0	11 328	5 000	4 000	2 328				
FOUILLES ARCHEOLOG. (avec tva)			6 100 000	5 600 000	5 074 350,43	5 074 350,43	1 025 650	(0)	1 025 650	100 000	350 000	575 650				
FOUILLES ARCHEOLOG. (sans tva)					0		0		0	0						
ETUDES PRE-OPERATION.			780 000	552 000	359 266,62	444 585,79	335 414		335 414	255 630	29 000	30 000	10 784	5 000	5 000	
DEPENSES DIVERSES			37 000	37 000		37 000			37 000	7 000	5 000	5 000				
INCIDENCE T.V.A.			1 385 485													
TOTAL ETUDES GENERALES	9 170 134	1 385 485	10 555 619	9 804 928	6 971 436,57	7 063 275,28	3 492 343	0	3 492 343	808 393	815 216	923 643	312 846	262 546	140 747	228 950
TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES																
METZ METROPOLE																
POLE D'ECHANGE MULTIMODAL			0	0	0	0,00	0		0	0	0	0	0	0	0	
AVENUE DE LA SEILLE																
Secteur A - OA VRE à Lacretelle			11 666 859	9 252 839	2 040 614,69	7 755 561,58	3 911 298	(1)	3 911 299	3 911 299	0	0	0	0	0	
Secteur B - Hocquard à Débonnaire			5 554 947	5 867 312	603 017,71	2 669 422,01	2 885 525		2 885 525	2 885 525	0	0	0	0	0	
Secteur C - Débonnaire			4 924 251	6 778 461	0,00	0,00	4 924 251	1	4 924 251	0	0	3 676 233	1 248 018	0	0	
Dévoiement réseaux			1 234 365	1 328 489	348 788,64	1 057 113,74	177 251		177 250	43 119	0	56 885	77 246	0	0	
OA METTIS			2 475 514	2 628 067	0,00	0,00	2 475 514		2 475 514	0	0	0	0	0	0	
TCSP ZAC			1 472 640	1 472 640	0,00	0,00	1 472 640		1 472 640	0	0	0	0	0	0	
STATION COLLECTE PNEUMATIQUE			pm							U	U	U	U	U	U	
VILLE DE METZ										0	0	0	0	0	0	
RUE AUX ARENES/AV.AMPHI			2 702 580	1 948 039	759 054,86	935 033,78	1 767 546	(0)	1 767 546	584 586	620 000	0	562 960	0	0	
BANDE ENERGETIQUE			0	2 142 282	204 215,62	0,00	0		0	0	0	0	0	0	0	
PARVIS/RUE MITTERRAND/JARDINS			15 390 000	15 136 000	12 722 718,92	12 858 113,10	2 531 887	0	2 531 887	1 361 279	186 000	0	984 608	0	0	
VOIE COURBE			3 007 620	2 969 180	114 457,30	199 623,14	2 807 997	0	2 807 997	773 008	358 713	225 370	908 281	542 624	0	
VOIRIES DIVERSES			1 322 438	1 322 438	243 954,41	243 954,41	1 078 484	0	1 078 484	214 890	141 980	0	710 245	361 460	360 153	
EXTENSION BELCHAMPS			1 188 540	1 174 116	0,00	478 295,01	710 245	0	710 245	0	0	0	0	0	0	
PASSAGE DE L'AMPHITHEATRE			1 547 000	1 547 000	927 179,59	927 179,59	619 820	(0)	619 820	619 820	0	0	0	0	0	
ZAC										0	0	0	0	0	0	
DEPLACEMENT RESEAUX			1 500 000	1 500 000	1 200 783,15	# 1 291 347,77	208 652	(0)	208 652	55 000	38 413	38 413	38 413	0	0	
POLE D'ECHANGE MULTIMODALPROVISOIRE			1 088 000	1 328 000	0,00	1 000 200,88	87 799		87 799	87 799	0	0	0	0	0	
UEM MT, TRANSFO et BT			1 550 000	1 197 687	214 458,79	224 614,72	1 325 385	(0)	1 325 385	0	342 000	124 500	630 000	0	41 500	
CHAUFFAGE URBAIN			1 680 163	1 680 163	627 404,45	627 404,45	1 052 758	(0)	1 052 758	314 790	100 000	194 869	232 500	0	210 600	
GDF (FOUILLES UNIQUEMENT)			36 813	36 813	0											

RUBRIQUES	BILAN GLOBAL HT	T.V.A.	BILAN GLOBAL TTC	BILAN GLOBAL TTC 2012	REALISATION au 31/12/11	REALISATION au 31/12/12	RESTE A REALISER	DIFFERENCE <=====>	TOTAL VENTILATION	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
HONORAIRES TECHNIQUES																
INGENIERIE								0	0							
COORDINATION SECURITE								0	0							
GEOMETRE (arpentage travaux)								0	0							
ETUDES TECHNIQUES								0	0							
MAITRISE D'OEUVRE								0	0							
MAITRISE DE CHANTIER								0	0							
ENSEMBLE HON TECH								0	0							
DU HONORAIRES TECHNIQUES								0	0							
HONORAIRES TECHN. (debit)								0	0							
INCIDENCE T.V.A.																
	3 104 476		7 431 912	7 734 530	4 988 643,96	5 507 882,42	1 924 030	0	1 924 030	896 994	231 473	273 913	313 902	128 315	57 693	21 740
TOTAL HONORAIRES TECHNIQUES	4 327 436	3 104 476	7 431 912	7 734 530	4 988 643,96	5 507 882,42	1 924 030	0	1 924 030	896 994	231 473	273 913	313 902	128 315	57 693	21 740
FRAIS COMMERCIALISATION																
ENSEMBLE FRAIS DE PROMOTION			735 000	735 000	294 243,93	294 243,93	440 756		440 756	50 000	130 000	60 756	50 000	50 000	50 000	50 000
PUBLICITE			52 500	52 500	35 576,22	40 138,40	12 362	0	12 362	0	5 000	5 000	5 000	2 362		
MAQUETTE, DIVERS								0	0							
TRAVAUX ANNEXES								0	0							
.								0	0							
DU fournisseur								0	0							
INCIDENCE T.V.A.			81 882													
TOTAL FRAIS COMMERCIALISATION	705 618	81 882	787 500	787 500	329 820,15	334 382,33	453 118	0	453 118	50 000	135 000	60 756	55 000	50 000	52 362	50 000
FRAIS GENERAUX																
REMUNERATION SEM			8 846 023	8 522 206	3 923 840,20	4 464 461,91	4 381 561		4 381 561	500 000	500 000	500 000	750 000	750 000	750 000	631 561
REMUNERATION SEM (forfait annuel)			68 040	68 040	7 560	15 120,00	52 920	0	52 920	7 560	7 560	7 560	7 560	7 560	7 560	20 000
FORFAIT CLOTURE			20 000	20 000			20 000	0	20 000							
DU REMUNERATION								0	0							
INCIDENCE T.V.A.		0														
TOTAL FRAIS GENERAUX	8 934 063	0	8 934 063	8 610 246	3 931 400,20	4 479 581,91	4 454 481	0	4 454 481	507 560	507 560	507 560	757 560	757 560	757 560	659 121
FRAIS DIVERS																
TIRAGES			51 000	51 000	0,00	0,00	51 000		51 000	7 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	4 000
FOURNITURES DIVERSES			10 000	10 000	2 537,91	2 537,91	7 462	0	7 462	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 462	1 000
ASSURANCES			243 000	243 000	0,00	0,00	243 000	0	243 000	59 788	2 538	77 770	58 757	16 258	6 485	21 404
HONORAIRES GEOMETRE (cessions)			100 000	60 000	42 159,48	65 695,62	34 304	34 304	34 304	10 000	5 000	4 000	3 000	2 000	304	
FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX			55 000	55 000	36 806,50	42 780,29	12 220	0	12 220	3 000	1 220	1 000	3 000	2 000	1 000	
FRAIS D'APPEL D'OFFRES (pub.)								0	0							
CONSULTATION MARCHE								0	0							
AUTRES PUBLICITES			5 000	5 000	1 034,88	1 277,78	3 722		3 722	1 000	500	500	500	500	500	222
FRAIS DE DEPLACEMENT			243 775	243 775	50 334,00	40 686,00	203 089	0	203 089	61 849	61 031	35 967	17 031	11 791	9 701	5 719
IMPOTS ET TAXES								0	0							
IMPOTS FONCIERS								0	0							
AUTRES TAXES								0	0							
FRAIS DE PERSONNEL								0	0							
.								0	0							
DU FOURNISSEURS								0	0							
INCIDENCE T.V.A.		81 763														
TOTAL FRAIS DIVERS	626 012	81 763	707 775	667 775	132 872,77	152 977,60	554 797	0	554 797	143 637	84 289	129 237	92 287	42 549	29 148	33 650
FRAIS FINANCIERS																
F. F. S/ EMPRUNT			3 437 063	5 316 082	2 056 652,95	2 225 021,41	1 212 042	0	1 212 042	455 372	349 888	239 158	122 310	45 313	0	0
F. F. S/ EMPRUNT			2 070 000	1 381 183	0	0,00	2 070 000	0	2 070 000	0	0	585 000	315 000	315 000	472 500	382 500
I.C.N.E.								0	0							
TOTAL FRAIS FINANCIERS	5 507 063	0	5 507 063	6 697 265	2 056 652,95	2 225 021,41	3 282 042	0	3 282 042	455 372	349 888	824 158	437 310	360 313	472 500	382 500
DIVERS																
T.V.A. non recuperable		0	0					0	0							
PROVISION								0	0							
.								0	0							
TOTAL DIVERS	0	0	0	0	0	0,00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES	144 323 877	15 819 384	160 143 260	156 590 355	66 650 354,16	81 720 843,80	78 422 416	(2)	78 422 417	34 041 892	14 450 349	11 527 458	9 005 113	4 580 824	2 974 030	1 842 750

RECETTES	PREVISIONS											Prix T.T.C.	312 605	Prix H.T.	M2 VENDUS					
	Cessions SHON logts locatifs	TVA 5,5	189,90	3 724	180,00		0	0	0	0	0	745	1 490	1 490						
	Cessions SHON logts accession/loc.	TVA 19,6	376,74	14 897	315,00		0	0	0	0	0	2 979	5 959	5 959						
	Cessions SHON eqts publics	TVA 19,6	132,76	21 075	111,00		3 059	8 000	8 000	2 016	0	0	0	0						
	Cessions SHON bureaux, commerces	TVA 19,6	275,08	23 389	230,00		0	8 945	8 945	0	1 100	2 200	2 200	2 200						
	COMPROMIS OU CONTACTS		Grpt B3/C3	TVA 19,6	1,20	83 804	1,00	13 608 750	5 436 850											
	SHON VENDEU		C2	TVA 19,6	1,20	27 870	1,00	0	3 229 129	3 229 129										
	REALISES		E3	TVA 19,6	1,20	40 366	1,00	0	0	1 416 704	973 233	619 344	1 536 971	3 394 184						
RUBRIQUES	BILAN GLOBAL HT	T.V.A.	BILAN GLOBAL TTC	BILAN GLOBAL TTC 2012	REALISATION au 31/12/11	REALISATION au 31/12/12	RESTE A REALISER	DIFFERENCE <=====>	TOTAL VENTILATION	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019				
CESSIONS																				
CESSIONS NON TAXABLES																				
CESSIONS (T.V.A. 19,6%)																				
CESSIONS INFRA (T.V.A. 19,6%) Ville de METZ			33 751 249	35 964 990	25 438 760,00	25 762 262,61	7 988 986	0	7 988 986	1 334 547	1 430 129	724 828	1 354 441	1 314 872	1 308 795	521 375				
Cessions SHON logts accession/loc.			5 612 220	12 881 494	0,00	0,00	5 612 220		5 612 220	0	0	0	0	1 122 444	2 244 888	2 244 888				
Cessions SHON eqts publics			4 134 483 #	4 134 483	1 336 649,60	1 336 649,60	2 797 833		2 797 833	406 101	1 062 048	1 062 048	267 636	0	0	0	0	0	0	
Cessions SHON bureaux, commerces			6 433 846 #	5 295 290	0,00	0,00	6 433 846		6 433 846	0	2 460 453	2 460 453	0	302 588	605 176	605 176				
A2			1 747 834 #	1 747 834	1 747 834,40	1 747 834,40	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
B2			7 128 115 #	7 128 115	7 128 114,69	7 128 114,69	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
E2			3 371 294 #	3 371 294	3 371 294,31	3 371 294,31	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
B3/C3			22 778 538 #	22 778 538	0,00	0,00	22 778 538		22 778 538	16 276 065	6 502 473	0	0	0	0	0	0	0		
Cessions SHON logts locatifs TVA 5,5%			707 225 #	1 623 265	707 225	707 225	0	0	0	0	0	0	0	141 445	282 890	282 890				
C2			7 724 076 #	7 724 076	0,00	0,00	7 724 076		7 724 076	0	3 862 038	3 862 038	0	0	0	0	0	0	0	
D3			9 477 176 #	9 477 176	0,00	0,00	9 477 176		9 477 176	0	4 738 588	4 738 588	0	0	0	0	0	0	0	
E3			13 119 142 #	12 898 814	0,00	3 622 382,80	9 496 759	9 496 759	0	0	1 694 377	1 694 377	1 163 987	740 735	1 838 217	4 059 443				
ACOMPTE SUR CESSIONS					2 661 001,50	2 402 990,00	-2 402 990		-2 402 990	7 141 798			2 462 076							
RESTE A ENCAISSER CLIENTS					-6 397 104,50	-9 603 874,41	9 603 874	0	9 603 874											
INCIDENCE T. V. A.			19 988 291																	
TOTAL CESSIONS	95 996 908	19 988 291	115 985 198	115 548 193	35 286 550,00	35 767 654,00	80 217 543	-1	80 217 544	22 755 521	15 317 141	14 542 332	9 986 728	3 622 084	6 279 966	7 713 772				
SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				2 800 000																
SUBVENTIONS CTE EUROPEENNE																				
SUBVENTIONS ETAT CRSD																				
SUBVENTIONS REGION																				
SUBVENTIONS DEPARTEMENT																				
PART. CONCEDANT AUX EOTS PUBLICS			39 624 039	39 097 341	4 000 000,00	15 617 266,00	24 006 773	0	24 006 773	16 672 563	0	5 412 694	1 921 517	0	0	0	0	0	0	
PARTICIPAT. CONCEDANT(études)																				
PARTICIPATIONS INDUSTRIELS																				
AUTRES PARTICIP																				
C.L. autres que CONCEDANT																				
C.L. autres que CONCEDANT TRAV.																				
PARTICIP. NON TAXABLE			10 603 402	9 514 652	8 652 577,51	8 888 908,66	1 714 493		1 714 493	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 714 493	
INCIDENCE T. V. A.			6 493 571																	
TOTAL SUBVENTIONS ET AIDES	46 533 870	6 493 571	53 027 441	48 611 993	12 652 577,51	24 506 174,66	28 521 266	0	28 521 266	16 672 563	0	8 212 694	1 921 517	0	0	0	1 714 493			
RECETTES DIVERSES																				
PRODUITS FINANCIERS																				
REMBOURSEMENT AVANCE UEM			404 046	105 784	105 784,48	404 045,71	0	0	0	0	0	0	0							
REMBOURSEMENT LITIGE VPA			159 145	159 145	1 015	1 015	0	0	0	0	0	0	0							
REMBOURSEMENT AVANCE HAGANIS			586 079	586 079		294 885,76	294 885,76	291 193	0	291 193										
REMBOURSEMENT AVANCE aut. RES.																				
AUTRES RECETTES RFF REPETEUR				800 000																
RECET DIV NON TAXABLE																				
REMBOURSEMENT SNCF																				
REMBOURSEMENT UEM																				
INCIDENCE T. V. A.			157 1																	

BILAN GLOBAL TTC

RECAPITULATIF

DATE D'ETABLISSEMENT : 04/06/13
DATE D'APPROBATION

BILAN GLOBAL 2013 (TTC)

RECETTES

CESSIONS	95 996 908	19 988 291	115 985 198	115 548 193	35 286 550,00	35 767 654,00	80 217 543	(1)	80 217 544	22 755 521	15 317 141	14 542 332	9 986 728	3 622 084	6 279 966	7 713 772
PARTICIPATIONS COLLECTIVITE	46 533 870	6 493 571	53 027 441	48 611 993	12 652 577,51	24 506 174,66	28 521 266	(0)	28 521 266	16 672 563	0	8 212 694	1 921 517	0	0	1 714 493
INCIDENCE T. V. A.								0								
RECETTES DIVERSES	1 793 100	157 185	1 950 285	265 944	106 799,94	699 946,93	1 250 338	(0)	1 250 338	291 193	800 000	0	0	0	0	159 145
TOTAL RECETTES	144 323 878	26 639 047	170 962 924	164 426 130	48 045 927,45	60 973 775,59	109 989 147	(1)	109 989 148	39 719 277	16 117 141	22 755 025	11 908 245	3 622 084	6 279 966	9 587 410
SOLDE DE LA PERIODE	0	0	1	0	-19 125 979,71	-21 496 741,21	21 496 741	(0)	21 496 741	1 232 624	228 574	9 182 181	2 624 252	(973 614)	2 589 935	6 612 790
SOLDE CUMULE					-19 125 979,71	-21 496 741,21				7 088 312	5 083 830	9 921 935	4 085 517	528 773	4 035 580	8 500 000

EMPRUNTS

TRESORERIE

SOLDE DE LA PERIODE 1 -4 624 483,26 -9 144 311,57 -1 000 433 -2 115 501 6 721 510 41 124 -3 556 743 2 441 565 6 612 790

SOLDE CUMULE 0 0 -4 624 483,26 -9 144 311,57 4 855 256 2 739 755 7 461 264 1 502 388 -2 054 355 3 887 210 8 500 000

AVANCE DE TRESORERIE

CONCEDANT OU MANDANT

ENTREE DE TRESORERIE	15 000 000	16 000 000	15 000 000,00	15 000 000,00	0	0			0				
SORTIE DE TRESORERIE					15 000 000	15 000 000			15 000 000	0	0	0	0
SOLDE DE LA PERIODE	0	0	15 000 000,00	15 000 000,00	-15 000 000	0	-15 000 000	0	(15 000 000)	0	0	0	0
AVANCES RESTANT DUE			15 000 000,00	15 000 000,00				15 000 000	0	0	0	0	0
ENCOURS BANCAIRE													
ENTREE DE TRESORERIE	16 500 000	0		16 500 000	16 500 000			13 000 000		3 500 000			
SORTIE DE TRESORERIE		16 500 000		16 500 000	16 500 000				6 000 000		2 000 000		8 500 000
SOLDE DE LA PERIODE	0	0	0,00	0,00	0	0	0	0	13 000 000	-6 000 000	0	3 500 000	-2 000 000
ENCOURS RESTANT D'U								0	13 000 000	7 000 000	7 000 000	10 500 000	8 500 000

DISPONIBILITES

0 0 0 0 10 375 516,74 5 855 688,43 -15 000 000 0 -15 000 000 4 855 256 739 755 1 461 264 1 502 388 1 445 645 1 887 210 2